

Gouvernance, Risques, Contrôle (GRC)

Évaluer, accompagner et mettre en place
une approche intégrée pour gérer les risques



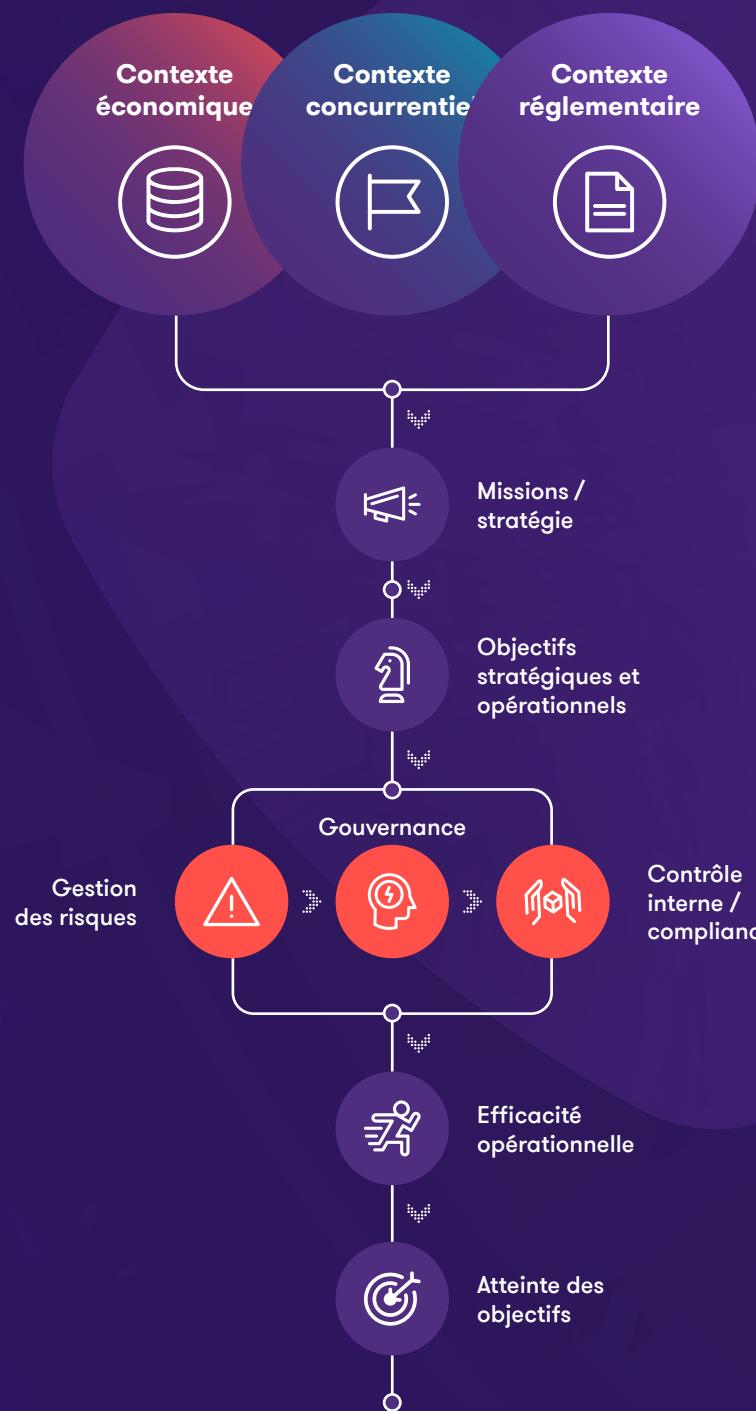
La GRC vue par Grant Thornton

Notre approche



Nous apportons de la valeur ajoutée à nos clients à travers la mise en place d'une démarche de progrès quel que soit le niveau d'assistance ou la nature de services requis.

L'approche intégrée vise à dépasser les silos de votre organisation et à faire naître des synergies entre les lignes de maîtrise des risques (gestion des risques, contrôle interne, compliance et gouvernance) afin d'accroître l'efficacité de l'organisation.



Focus gouvernance

Les clés de la réussite d'une gouvernance efficace



Pour répondre à leurs enjeux de performance, les entreprises doivent s'appuyer sur des processus de prise de décision efficaces et pertinents, prenant en compte l'ensemble des opportunités et des risques liés à leur environnement et à leur organisation.

Nous accompagnons nos clients et leurs instances de gouvernance pour les aider à prendre du recul sur leurs modes de fonctionnement ou renforcer la structure de leur processus de prise de décisions.

Comités
prenantes
Risques
Pouvoirs
Parties
Responsabilité
Performance Délégations
Gouvernance
Règles décisions Valeurs
Stratégie Politique Pilotage
Indépendance

Nos axes d'accompagnement



Évaluation du fonctionnement des instances de gouvernance

- Analyse préliminaire au regard des dispositions du code AFEP-MEDEF.
- Élaboration d'un questionnaire et conduite des entretiens.
- Synthèse des résultats et restitution aux organes de gouvernance.

Optimisation des délégations de pouvoirs

- Diagnostic d'efficacité du dispositif de délégations de pouvoirs.
- Accompagnement dans la structuration du dispositif de délégations et déploiement d'un processus itératif de gestion de celles-ci.
- Analyse des domaines de responsabilités pénales / responsabilités opérationnelles en lien avec la cartographie des risques.



Focus ERM : Gestion des risques

Face aux enjeux et aux crises auxquelles elles sont confrontées, les entreprises doivent pouvoir identifier leurs opportunités et leurs risques afin de prendre les bonnes

décisions et mettre en œuvre leur stratégie de manière éclairée.

Définir et mettre en œuvre la stratégie de gestion des risques



Notre démarche repose sur ces 6 étapes

Quelle que soit la taille de l'entreprise et son secteur d'activité, la gestion des risques reste un enjeu majeur pour renforcer l'atteinte de ses objectifs, mais également pour rationaliser les efforts et accroître l'efficacité de ses dispositifs de maîtrise. Ce principe est confirmé par les récentes évolutions réglementaires (Sapin II, RGPD, Devoir de vigilance...) qui placent toutes l'analyse des risques au cœur de la mise en place du dispositif de contrôle. La gestion des risques devient ainsi une pièce indispensable dans la mise en œuvre de moyens de maîtrise efficaces et proportionnés.

Culture et gouvernance des risques :

- Assistance à la mise en place de comités opérationnels des risques (règles de fonctionnement et animation),
- Mise en place de reporting et de suivi dynamique de gestion des risques (KRI),
- Communication interne (sensibilisation) et externe (rapports annuels).

Assistance Cartographie & quantification des risques :

- Cartographie Top down (vision globale des risques),
- Cartographie Bottom up (identification et évaluation des risques opérationnels),
- Techniques d'évaluations qualitatives ou quantitatives des risques.

Rôle et stratégie de la fonction risque :

- Accompagnement à la prise de fonction du Risk Manager,
- Renforcement des synergies au sein des lignes de maîtrise,
- Évaluation de la maturité sur la base de référentiels reconnus (Coso 2, ISO 31 000, Ferma).
- Assistance à la mise en place du dispositif de gestion des risques (politique, processus, comités...).

Urbanisation des systèmes de gestion des risques :

- Renforcement de l'articulation entre les différentes cartographies / analyses de risques (Groupe, Corruption, CSRD, CS3D, IT, Cyber...),
- Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la mise en place de système d'information en gestion des risques (SIGR),
- Rationalisation des référentiels de maîtrise des risques.

Focus - Contrôle interne

Maîtriser les processus et les risques opérationnels



Pour toutes les entreprises, la question n'est pas de savoir s'il faut mettre en place un dispositif de contrôle interne, mais comment faire du contrôle interne **un outil efficace**, au service de la **performance et de la maîtrise des risques opérationnels**.

Les enjeux portent aussi bien sur la **conformité réglementaire** du dispositif que sur son **efficacité** et sur la **maîtrise des coûts**.

Nous vous accompagnons à toutes les étapes de la vie d'un dispositif afin de renforcer la **maitrise et l'efficacité de votre structure**, et atteindre les objectifs fixés :



Déploiement



Accompagnement au changement



Optimisation / Intégration



Externalisation



Pilotage



Évaluation indépendante



Design

Nos axes d'accompagnement



Construction ou optimisation du dispositif de contrôle interne

- Définition d'un cadre de contrôle interne personnalisé,
- Analyse des processus et des risques opérationnels, définition des plans de contrôles (design des contrôles clés et définition des tests d'efficacité),
- Construction / optimisation de référentiels de contrôle interne (opérationnel, comptable et financier, Sapin II, extra-financier CSRD...),
- Élaboration / exécution de campagne d'auto-évaluation par outil / questionnaire,
- Pilotage de la performance du dispositif (KRI, tableau de bord, reporting),
- Gouvernance du dispositif (politique, comitologie...).

Externalisation ou industrialisation des activités de contrôle interne

- Assistance au testing des contrôles, notamment Sapin II, SOX ...,
- Accompagnement au choix d'un SIGR,
- Déploiement des SIGR ou des contrôles automatisées,
- Déploiement de contrôle en continu via des solutions de Data analytics.

Articulation du contrôle interne avec les autres composantes du système de gouvernance des risques

- Élaboration de référentiels communs (Gestion des risques, contrôle interne, conformité, QSE, CSRD...),
- Mise en place de systèmes de management intégrés (instances, processus, reporting ...),
- Déploiement de programmes de formation, sensibilisation ou coaching

Évaluation / attestation du contrôle interne

- Réalisation de diagnostic d'efficacité et / ou de maturité sur tout ou partie du dispositif de contrôle interne,
- Assistance à la mise en conformité avec la loi Sarbanes Oxley (SOX) la loi de sécurité financière (LSF),
- Attestation du contrôle interne relatif aux processus contribuant à l'élaboration des états financiers (norme internationale ISAE 3402 ou américaine SSAE 16 / SOC).

Vers une approche systémique



Quel que soit le niveau de maturité de l'entreprise, il est essentiel de considérer le contrôle interne comme un élément du système de management de l'entreprise afin qu'il apporte une véritable valeur ajoutée.

L'enjeu réside donc dans la nécessité de mettre

en place un **système de management du contrôle interne**, organisé autour de processus, d'acteurs et d'outils, qui adresse l'ensemble des **attentes des parties prenantes**, dans un cadre structuré, adapté et optimisé, intégré au **pilotage global de l'entreprise**.

Grant Thornton France



287,7 M€

de chiffre d'affaires
en 2024 (+8% vs 2023)

5^{ème}

pays du réseau



24

bureaux



2 800

collaborateurs



107

associés

Grant Thornton dans le monde



8 Mds\$

de chiffre d'affaires
en 2024 (+8% vs 2023)



+156

pays



+750

bureaux



+76 000

collaborateurs



4 000

associés

Grant Thornton en France

« Chez Grant Thornton, nous pensons qu'une croissance durable ne peut être atteinte par les organisations dynamiques qu'en considérant toutes les dimensions de l'entreprise : ressources humaines, finance, ambitions stratégiques et commerciales, efficience opérationnelle,

relations avec les partenaires et les actionnaires. En formulant des recommandations qui aident à gérer la complexité, en partageant nos connaissances et les bonnes pratiques, nos équipes accompagnent les entreprises pour leur permettre d'aller plus loin. »

Une signature reconnue

C'est par un positionnement dynamique et une culture de proximité que le groupe accompagne les fleurons français de l'industrie et des services, aux quatre coins de l'Hexagone. Ses expertises techniques lui permettent d'adresser avec

pragmatisme les sujets complexes (gestion des risques, transformation finance et IT, RSE, Conseil Ressources Humaines, Cybersécurité, Valuation services, etc.).

La RSE, au cœur de la stratégie

La RSE est l'un des 4 piliers qui supportent les axes stratégiques de notre organisation en France aux côtés de l'Expérience client, l'innovation et notre politique de Capital Humain. Parce que la quête de la performance ne peut constituer un objectif unique, Grant Thornton s'est illustré dans

une action mondiale de solidarité, en direction d'associations caritatives et d'entraide. Notre firme se veut responsable et citoyenne et nous sommes fiers des actions que nous finançons avec le concours de nos collaborateurs dans ces domaines.

Nos engagements

Cela se traduit par 5 engagements en lien avec les 17 Objectifs de Développement Durable tels qu'énoncés par l'ONU dans son agenda 2030 :

1. Être un employeur inclusif et bienveillant, en stimulant la diversité et la qualité de vie au travail,
2. Être un Cabinet éco-responsable, en menant une conduite raisonnée de nos activités,
3. Être un acteur de l'économie ouvert sur la société, en mettant nos compétences au profit d'actions à impact et en favorisant les échanges avec les acteurs engagés,

4. Être un tiers de confiance au service de l'intérêt général, en plaçant l'éthique au cœur de la réalisation de nos missions,
5. Être un catalyseur de transformation RSE, en intégrant les enjeux sociaux et environnementaux dans notre offre de services.

Grant Thornton Société d'Avocats

Le cabinet d'avocats lié au réseau Grant Thornton en France existe depuis plus de quarante ans. Nos équipes vous assistent pour toutes vos opérations stratégiques à travers une expertise pluridisciplinaire reconnue dans tous les domaines du Droit des affaires, aussi bien dans un contexte national qu'international :

corporate, fusions et acquisitions, droit social et ingénierie RH, droit commercial, droit des données personnelles, fiscalités des entreprises et transactionnelle, prix de transfert, TVA et taxes indirectes, fiscalité patrimoniale, mobilité internationale.

Contacts



Julien AUVRAY

Associé Advisory,
Risk Management
T +33 (0)1 41 25 89 37
M julien.auvray@fr.gt.com



Axelle BRAULT-FONTERS

Associée Advisory,
En charge du pôle Risk Management
T +33 (0)6 16 47 25 53
M axelle.brault-fonters@fr.gt.com



Emilie DABO

Directrice Advisory,
Risk Management
T +33 (0)1 41 25 91 96
M emilie.dabo@fr.gt.com

Une équipe expérimentée

Pour l'ensemble de cette offre, des équipes spécialisées délivrent des solutions sur mesure et pragmatiques, intégrant les exigences réglementaires et normatives, ainsi que les meilleures pratiques de place. Nous mettons des équipes au service de nos clients, avec un objectif de transfert de compétences. Nous réalisons également des formations auprès des différents acteurs de l'entreprise.

Agnès de RIBET

Directrice nationale du Marketing et
de la Communication
T +33 (0)1 41 25 85 85
M agnes.deribet@fr.gt.com

C.A.R.E

Piliers d'une stratégie ambitieuse, la réaffirmation de nos valeurs s'inscrit dans un schéma mondial : Collaboration, Agilité, Respect, Excellence.



granthornton.fr



« Grant Thornton » est la marque sous laquelle les cabinets membres de Grant Thornton délivrent des services d'Audit, de Fiscalité et de Conseil à leurs clients et / ou, désigne, en fonction du contexte, un ou plusieurs cabinets membres. Grant Thornton France est un cabinet membre de Grant Thornton International Ltd (GTIL). GTIL et les cabinets membres ne constituent pas un partenariat mondial. GTIL et chacun des cabinets membres sont des entités juridiques indépendantes. Les services professionnels sont délivrés par les cabinets membres. GTIL ne délivre aucun service aux clients. GTIL et ses cabinets membres ne sont pas des agents. Aucune obligation ne les lie entre eux : ils ne sont pas responsables des services ni des activités offerts par les autres cabinets membres.

© 2025 Grant Thornton. Tous droits réservés. Impression sur papier provenant de forêts gérées durablement. Ne pas jeter sur la voie publique. Crédit photo : Shutterstock.